

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

Objet : RD - Tarifs 2018 - Prestations effectuées par le service des eaux

• date de convocation le 08 décembre 2017 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoza
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Christine Dioux à Alexandra Turnar - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Maryse Fabre à Bernadette Laclais - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Marie Perrier à Xavier Dullin

• conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Pierre Duperier - Pierre Gerard - Christian Gogny - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz - Françoise Van Wetter

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

délibération n° 410-17 C

objet **RD - Tarifs 2018 - Prestations effectuées par le service des eaux**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, indique que le personnel du service des eaux est appelé à assurer un certain nombre de prestations payantes pour des clients privés ou des collectivités à leur demande.

Une augmentation de 2 % des tarifs est proposée.

Les tarifs 2018 s'appliqueront aux 38 communes de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

Les frais de prise en charge de dossier comprennent les frais de gestion ainsi que les éventuels frais de déplacement pour pose de compteur lors de la souscription d'un abonnement, dont ils viennent en substitution.

Le montant des **frais de prise en charge de dossier** est proposé à **23,70 € HT**.

Les prestations facturées correspondent à la fourniture de pièces et de main-d'œuvre.

Il est proposé un **tarif horaire de 38,60 € HT pour les déplacements et interventions diverses**.

Pour les fournitures, il est proposé de conserver un coefficient de 1,30.

Les différentes propositions tarifaires 2018 sont les suivantes :

DESIGNATION	Tarifs 2018
FORFAIT POUR :	€ HT
Frais de prise en charge	23,70 €
Tarif horaire agent	38,60 €
Pose d'un compteur d'eau	38,60 €
Fermeture et ouverture d'eau (manœuvre simultanée)	38,60 €
Fermeture et ouverture d'eau nécessitant deux déplacements	77,20 €
Dépose d'un compteur pour jaugeage	115,80 €
Déplacement d'un vérificateur après trois courriers (peu fréquent)	115,80 €
Déplacement infructueux malgré information écrite envoyée à l'abonné	38,60 €
Dépose d'un compteur détérioré	38,60 €

Pour les **autres interventions nécessitant l'utilisation d'un matériel spécifique**, les tarifs sont proposés comme indiqué ci-après :

Location de matériels	Tarifs 2017	Aug.	Tarifs 2018
	€ HT		€ HT
Obturbateur d'égouts			
. par 1/2 journée	138,00 €	2,2%	141,00 €
Pompe d'épreuve			
. A l'heure	42,00 €	2,4%	43,00 €
Corrélateur (l'heure)	29,00 €	2,1%	29,60 €
Appareil de stérilisation de canalisation			
. A l'heure	42,00 €	2,4%	43,00 €
Location de véhicules	Tarifs	Aug.	Tarifs 2018
AVEC CHAUFFEUR	€ HT		€ HT
Hydrocureuse combinée			
. A l'heure	59,00 €	1,7%	60,00 €
Camion benne avec grue (l'heure)	46,00 €	2,2%	47,00 €
Caméra Visite d'égouts (l'heure)	47,00 €	0,0%	47,00 €
Tarifs internes aux deux régies eau potable et eaux usées			
Location de véhicules	Tarifs	Aug.	Tarifs 2018
SANS CHAUFFEUR	€ HT		€ HT
Camion benne avec grue (l'heure)	42,50 €	1,2%	43,00 €
Fourgon (l'heure)	18,00 €	2,8%	18,50 €
<i>Prêt uniquement entre services de Chambéry métropole-Cœur des Bauges</i>			

Le **tarif des analyses d'eau potable** réalisées par le laboratoire du service des eaux suite au raccordement de réseaux privés sur le réseau public est proposé à :

	2016		2017		2018
	HT	Aug.	HT	Aug.	HT
Analyse eau potable sur chantier	70,00 €	2,9%	72,00 €	2,8%	74,00 €

Les **tarifs relatifs aux analyses des eaux usées réalisées** par le laboratoire de l'UDEP, des rejets des industriels tels que prévus par l'article IV10-1 du règlement d'assainissement en vigueur, figurent ci-après :

Paramètres	2016		2017		2018
Azote kjeldahl	26,20 €	5,0%	27,50 €	5,5%	29,00 €
Demande biologique en oxygène sur 5 jours	33,60 €	5,1%	35,30 €	5,1%	37,10 €
Demande chimique en oxygène	24,20 €	5,0%	25,40 €	5,1%	26,70 €
Matières en suspension	17,30 €	5,2%	18,20 €	4,9%	19,10 €
Nitrates	9,50 €	5,3%	10,00 €	5,0%	10,50 €
Phosphore total	21,20 €	5,2%	22,30 €	4,9%	23,40 €
pH à 20°C	4,80 €	6,3%	5,10 €	5,9%	5,40 €
Mesure température du pH					
Flaconnage chimie à l'unité	2,30 €	4,3%	2,40 €	4,2%	2,50 €
Prise en charge analyse	8,30 €	4,8%	8,70 €	5,7%	9,20 €
Substances extractibles à l'hexane	73,60 €	5,0%	77,30 €	5,0%	81,20 €
DCO, DBO, MES, NTK, Pt, NH4, NO2, NO3	151,20 €	5,0%	158,80 €	5,0%	166,80 €
Flaconnage et prise en charge					
DCO, DBO, MES, NTK, Pt	130,20 €	5,0%	136,70 €	5,0%	143,50 €
Flaconnage et prise en charge					
DCO, DBO, MES	83,00 €	5,1%	87,20 €	5,0%	91,60 €
Flaconnage et prise en charge					

Enfin, les propositions de **tarifs concernant l'abonnement des installations de robinet d'incendie armé (RIA)**, correspondant antérieurement aux tarifs de location de compteur, sont les suivantes :

DESIGNATION	TARIFS 2016	Aug.	TARIFS 2017	Aug.	TARIFS 2018
	€ HT		€HT		€HT
Contrôle plombage RIA :	€ HT		€HT		€HT
. Diamètre 15	19,10 €	4,71%	20,00 €	2,00%	20,40 €
. Diamètre 20	21,60 €	5,09%	22,70 €	2,00%	23,15 €
. Diamètre 25	31,80 €	5,03%	33,40 €	1,80%	34,00 €
. Diamètre 30	40,70 €	4,91%	42,70 €	2,00%	43,55 €
. Diamètre 40	68,80 €	4,94%	72,20 €	2,08%	73,70 €
. Diamètre 40 C	90,40 €	4,98%	94,90 €	2,00%	96,80 €
. Diamètre 50	101,90 €	5,00%	107,00 €	1,97%	109,10 €
. Diamètres 50 C / 60 / 65	136,20 €	4,99%	143,00 €	2,03%	145,90 €
. Diamètre 65 C	257,20 €	4,98%	270,00 €	2,00%	275,40 €
. Diamètre 80	174,40 €	4,99%	183,10 €	2,02%	186,80 €
. Diamètre 80 C	327,20 €	5,01%	343,60 €	2,01%	350,50 €
. Diamètre 100	208,80 €	4,98%	219,20 €	2,01%	223,60 €
. Diamètre 100 C	475,00 €	5,01%	498,80 €	2,00%	508,80 €
. Diamètre 150	392,20 €	5,00%	411,80 €	1,99%	420,00 €
. Diamètre 150 C	683,20 €	5,01%	717,40 €	2,00%	731,75 €
. Diamètre 200	523,40 €	5,01%	549,60 €	2,00%	560,60 €
. Diamètre 250	751,30 €	5,00%	788,90 €	0,00%	788,90 €

Ces tarifs s'appliquent pour les locations de compteurs en cas de besoin

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 7 novembre 2017,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 7 décembre 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les tarifs 2018 des prestations effectuées par le service des eaux exposés ci-dessus.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 410-17 C

Objet de l'acte : RD - Tarifs 2018 - Prestations effectuées par le service des eaux

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 5 - Tarification eau et assainissement

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20488H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20488H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017